

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 Février 2012

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire.

**Etaient présents** : Mr Jacques GUILLERMET, Mr Jean Luc DURRIS, Mr Serge TAMAIN, Jérôme BRUEL, Mme Solange DUTOUR, Mr Arnaud MIGNARD, Mr Jean-François BAZZARA, Mr Hervé CASTAINGS, Mme Virginie BONNET et Patrice GEIGER.

**Absents** : Mr Gérard BRUEL.

**Procuration** : Mr Gérard BRUEL donne procuration à Mr Jérôme BRUEL.

## **BATIMENT ET VOIRIE :**

### *Bâtiments :*

Le gel de ces derniers jours n'a pas causé de gros dégâts dans les bâtiments ou appartements communaux. Toutefois, il a été constaté quelques petits dérangements pour lesquels le personnel technique est rapidement intervenu avec efficacité.

Les élus remercient les employés communaux du service technique, pour leur disponibilité et leur travail, énormément sollicités.

### *Diagnostic thermique des bâtiments pour 2012:*

Le SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire) a procédé à un diagnostic. L'absence d'éléments de comparaison avec 2011 rend difficile l'analyse : la Salle du Préau, la consommation baisse de 19% du fait des travaux d'isolation réalisés en juillet 2010.

Le SIEL propose de faire réaliser un diagnostic (gratuit) des dépenses énergétiques sur deux bâtiments communaux. Ce diagnostic des dépenses énergétiques sera rendu obligatoire en 2014 pour tous les bâtiments publics. Le conseil municipal propose de faire expertiser l'appartement au dessus de la bibliothèque.

Le deuxième choix sera réalisé ultérieurement compte tenu des travaux de rénovation prévus dans certains logements.

### *Chemin de la Galonnière :*

Le Syndicat du Barrage de Villerest met en place un cheminement aux bords de Loire. Pour le réaliser, des acquisitions de terrains sont prévus. Après examen, certaines parcelles concernées ont fait l'objet antérieurement de travaux d'aménagement par la commune (fossé).

A l'occasion du projet de sentier, le propriétaire souhaite que la situation soit régularisée

Le conseil municipal décide de déclasser, après enquête publique, le chemin rural non entretenu traversant des parcelles, et le céder à un euro symbolique au propriétaire des parcelles contigües, d'accepter la quote-part de la parcelle ZI 127 supportant l'emprise du chemin longeant la Loire dans le patrimoine communal.

## ASSAINISSEMENT :

### Construction Nouvelle station d'épuration :

Toutes les grosses infrastructures sont désormais terminées. Les travaux ont dû être arrêtés lors de la période du grand froid. L'attestation de conformité de l'installation électrique a été reçue en mairie, permettant le raccordement définitif du réseau de distribution ERDF, et à la ligne téléphonique.

Le gazon et les roseaux seront plantés en mars/avril.

## FINANCES :

### Choix des projets d'investissement pour l'année 2012 :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la liste, élaborée par les élus lors des deux réunions de travail, des projets d'investissements pour l'année 2012. Les projets portent sur des travaux d'entretien des bâtiments communaux (travaux de zinguerie, travaux d'isolation phoniques), l'achat de mobilier pour l'école, sur les travaux de peinture de l'Eglise, sur l'achat d'un nouveau camion, l'achat de terrains, la pose de quilles de sécurité. Tous les projets sont validés par le Conseil Municipal. Monsieur le Maire propose de ne pas souscrire de nouveaux emprunts compte tenu de la capacité d'autofinancement suffisante.

Monsieur le Maire précise que le compte administratif du budget communal fait apparaître un excédent des recettes de fonctionnement de 353 000 € (contre 160 000 € habituellement).

Cet excédent s'explique par des effets de report ou décalage d'opération (recettes non prévues à l'origine : dotation intercommunale de solidarité 27 000 €, Leg Jacquin 10 000 €, taxe locale d'équipement (payée lors de la construction d'une maison 20 000 €, le remboursement de la TVA sur l'agrandissement de l'école 59 000 €...).

Il est proposé aux élus de répartir cet excédent de recettes en deux enveloppes :

- 150 000 € au budget communal, pour financer les investissements (entretien de bâtiments/projets).
- 42 000 € au budget de la Zone artisanale, pour l'achèvement des travaux d'aménagement, en vue de la rendre opérationnelle avec l'ouverture de l'A89 et pour pouvoir accueillir de nouvelles entreprises (et donc des emplois).
- 45 000 € au budget CCAS pour permettre la rénovation du bâti et l'aménagement de 7 garages, dans la maison située Chemin des Sables, destinés à la location (disponibilité prévue fin 2012 : les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître en mairie).

## **DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE :**

Ce diagnostic a pour but de rendre accessible les bâtiments, la voirie et les espaces verts aux personnes à mobilité réduite

Le Conseil Municipal décide de créer une commission qui va se réunir afin d'étudier la réglementation et de mettre en commun les idées pour mener à bien ce projet.

2 grands thèmes sont évoqués :

- La mise en conformité des bâtiments,
- L'adaptation de la voirie et des jardins publics.

La première étape à réaliser consiste à effectuer un premier diagnostic des urgences pour des travaux sur 2012/2013.

## **VIE ASSOCIATIVE:**

### **MJC :**

Le président de la MJC Hervé CASTAINGS présente le rapport financier de l'année 2011. Ce rapport fait apparaître un excédent. Le nombre d'adhérents pour l'année 2012 s'élève à 60 adultes et 39+ enfants. Un atelier de création artistique pour les enfants, un stage de poterie et le Club des Aînés se sont ouverts cette année.

Le Président sollicite le Conseil Municipal pour l'attribution d'une subvention de 1050 € destinée à couvrir les achats et les nouvelles animations mises en place. Cette demande sera étudiée lors du prochain Conseil Municipal, lors du vote des budgets.

### **RCBN :**

La course régionale est prévue le 1<sup>er</sup> avril 2012. Le Président du Club a informé Monsieur le Maire de la nécessité de disposer d'une alimentation en eau potable depuis le réseau afin de respecter les règles de santé publique et permettre l'organisation de courses.

### **Comité des Fêtes :**

Le bureau reste identique à celui de l'année passée. Le président Mr Serge CHEVIER a présenté un rapport positif de l'année 2011. Le bilan des manifestations de l'année 2011 est correct et toutes les manifestations sont reconduites en 2012. La prochaine grosse manifestation prévue est la Foire de Grénieux qui se déroulera le lundi 21 mai. Une réunion de préparation entre conscrits et membres du Comité des Fêtes est prévue le 21 février.

L'association demande au Conseil Municipal de bien vouloir acheter un nouveau chapiteau (14 000 €) remplaçant l'ancien vétuste et non étanche. Le comité des fêtes propose de contribuer fortement compte tenu de ses disponibilités élevées.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

**Actions jeunesse CAF :** Aucun investissement n'est à prévoir.

**Station d'épuration :** l'inauguration de la station d'épuration est prévue le samedi 30 juin.

**IAT** : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les délibérations du 28 janvier et du 18 mars 2011 instituant la prime d'administration et de technicité à l'ensemble du personnel communal. Le Conseil Municipal délibère unanimement pour appliquer les mêmes coefficients de l'année 2011.

**COBY** : Monsieur le Maire informe les élus des différentes questions en cours au sein de la Communauté de Communes de Balbigny. Dans le cadre de la réforme territoriale et du schéma de coopération intercommunale (SDCI), certaines communes riveraines ont été reçues à la COBY :

- La Commune de St Just la Pendue souhaite adhérer à la COBY et présente les arguments favorables,
- Les communes de la COPLER ont voté à la majorité le passage au régime de fiscalité professionnelle unique,
- Au sein de la COBY, les élus souhaitent lancer une étude d'opportunité et d'impacts sur le passage au régime de la FPU (fiscalité professionnelle unique), afin de mieux partager les revenus issus du nouveau péage de l'A89 (14 voies prévues contre 6 actuellement au péage de Nervieux) et de l'Aire de Service (station essence) prévue sur Néronde.

**Fleurissement**: La commission décide d'organiser une réunion publique pour relancer le fleurissement sur la commune.

**Place BERTHELOT** : une réunion de préparation concernant l'inauguration de la Place du Général Berthelot le 29 avril 2012, est prévue le 24 février 2012. Les invitations aux officiels vont être rapidement postées.

**Mi temps thérapeutique** : Suite à un courrier de la médecine du travail de placer un agent technique en mi-temps thérapeutique, l'ensemble du Conseil Municipal décide d'approuver cette décision en attendant l'avis du Comité médical du Centre de gestion de la Loire qui se tiendra le 15 mars.

\*\*\*\*\*

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au vendredi 23 mars 2012